



AVIS

Il est porté à la connaissance des étudiants-candidats admissibles à passer le test écrit pour l'accès à la 1^{ère} année du Master « Finances Publiques & Fiscalité », au titre de l'année universitaire 2018-2019, que ce test aura lieu le **vendredi 13 juillet 2018, à 9h00**, au siège de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Agdal, sis à 1, Avenue des Nations Unies, Rabat.

Les questions du test écrit porteront essentiellement sur :

- La législation financière (LOLF n°130-13)
- Economie financière Publique
- Droit Fiscal Marocain
- Connaissances générales

Les étudiants-candidats concernés doivent **obligatoirement** être munis, au jour du test, d'une pièce d'identité.

Il est précisé également que l'admission définitive sera conditionnée, entre autres, de la vérification de la sincérité des informations déclarées par l'étudiant-candidat.

Signé :

Pr. Hassane EL ARAFI
Coordonnateur du Master
Finances Publiques & Fiscalité
Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales Agdal